

Data Protection Officer (DPO), certification RGPD-CDPO

Cours Pratique de 5 jours

Réf : OFP - Prix 2022 : 3 490€ HT

Le prix pour les dates de sessions 2023 pourra être révisé

Pour répondre aux besoins des secteurs privé et public en ce qui concerne le règlement général sur la protection des données (RGPD, GDPR), le rôle du DPO devient primordial. Ce cours vous prépare à diriger tous les processus nécessaires pour adopter et répondre à toutes les exigences du RGPD au sein d'une organisation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

- Comprendre les concepts de base et les composants de la protection des données
- Comprendre le rôle et les missions du Délégué à la Protection des Données (DPO)
- Comprendre le contenu de la réglementation générale de la protection des données
- Comprendre les concepts, les approches, les méthodes et les techniques pour la protection efficace des données

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Ensemble d'exposés couvrant chaque domaine du programme de l'examen.
Ensemble de questions/réponses à la fin de chaque domaine.

CERTIFICATION

Examen de certification officiel, accrédité par PECB. 12 questions ouvertes, 3 heures, à livre ouvert.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 09/2018

1) Les fondamentaux de la vie privée

- Introduction à la protection des données.
- Le RGPD (Règlement Général sur la Protection des données).
- Le DPO (Délégué à la protection des données).

2) Introduction au GDPR et principes de confidentialité

- Cadre réglementaire.
- Principes fondamentaux de la protection des renseignements personnels.
- Règlement général sur la protection des données.
- Organismes de l'UE : groupe de travail international sur la protection des données dans les télécommunications (IWGDPT).
- Autorités de surveillance, Groupe de l'article 29, etc.
- Législation : cadre juridique, consentement, catégories spéciales des données personnelles.

3) Délégué à la protection des données (DPO)

- Nomination, fonction, responsabilités, missions.
- Gouvernance de l'Internet, cyberdroits et transferts internationaux de données.
- Législation et systèmes dans le monde.
- Transversalité du DPO au sein de l'entreprise : collaboration avec les équipes juridiques, marketing, IT, achats...

PARTICIPANTS

Data Protection Officer (DPO), Délégué à la Protection des Données (DPD), toute personne dont la mission est d'assurer le respect de la protection des données personnelles au sein de son organisation.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

4) Gestion des risques et sécurité de l'information

- Gestion des risques : concepts, analyse de risques, méthodologies et standards, surveillance.
- Systèmes d'Information et sécurité : fonctions et responsabilités, formation et sensibilisation, classification.
- Accès, exposition, cryptographie et signatures numériques.
- Sécurité mobile et la Big Data (concept, NoSQL et applications).
- Internet des objets : concepts, modèles et principes, applications, menaces.
- Nouvelles technologies, nouvelles menaces.

5) Incidents et protection

- Gestion : incident de sécurité de l'information, évènement.
- Continuité des activités : récupération, temps, stratégie.
- Évaluation de l'impact sur la protection des données.
- Cycle de vie des données personnelles.

6) Examen de certification

- Examen papier composé de 12 questions ouvertes, à traiter en 3h.
- Déroulement à "livre ouvert" (autorisé avec support et notes personnelles prises durant la session).

LES DATES

BREST
2022 : 28 nov.

CLERMONT-FERRAND
2022 : 28 nov.

AIX-EN-PROVENCE
2022 : 24 oct., 12 déc.

2023 : 06 févr., 22 mai, 31 juil., 16 oct.

ANGERS
2022 : 17 oct.

BORDEAUX
2022 : 14 nov.

BRUXELLES
2022 : 17 oct.

2023 : 06 mars, 05 juin, 31 juil., 13 nov.

DIJON
2022 : 28 nov.

GENÈVE
2022 : 17 oct.

GRENOBLE
2022 : 28 nov.

2023 : 16 janv., 24 avr., 24 juil., 06 nov.

LILLE
2022 : 21 nov.

LIMOGES
2022 : 14 nov.

LUXEMBOURG
2022 : 17 oct.

2023 : 30 janv., 17 avr., 28 août, 09 oct.

LYON
2022 : 28 nov.

MONTPELLIER
2022 : 24 oct.

NANCY
2022 : 28 nov.

2023 : 16 janv., 24 avr., 24 juil., 06 nov.

2023 : 06 févr., 22 mai, 31 juil., 16 oct.

NANTES
2022 : 28 nov.

NIORT
2022 : 14 nov.

ORLÉANS
2022 : 17 oct.

2023 : 06 févr., 22 mai, 31 juil., 02 oct.

2023 : 30 janv., 17 avr., 28 août, 09 oct.

PARIS LA DÉFENSE

2022 : 17 oct., 21 nov.

2023 : 30 janv., 17 avr., 19 juin,
28 août, 09 oct., 04 déc.

ROUEN

2022 : 17 oct.

TOULON

2022 : 24 oct.

CLASSE A DISTANCE

2022 : 19 sept., 17 oct., 21 nov.

2023 : 30 janv., 17 avr., 19 juin,
28 août, 09 oct., 04 déc.

REIMS

2022 : 17 oct.

SOPHIA-ANTIPOLIS

2022 : 24 oct., 12 déc.

2023 : 06 févr., 22 mai, 31 juil., 16
oct.

TOULOUSE

2022 : 14 nov.

2023 : 06 mars, 05 juin, 31 juil.,
13 nov.

RENNES

2022 : 28 nov.

2023 : 06 févr., 22 mai, 31 juil., 02
oct.

STRASBOURG

2022 : 28 nov.

2023 : 06 févr., 22 mai, 31 juil., 02
oct.

TOURS

2022 : 17 oct.